

Programme de voyages d'affaires – Taux en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020

Le Conseil mixte de NAV CANADA (CMNC) a annoncé les taux du Programme de voyages d'affaires pour 2020.

Taux de kilométrage* (Programme de voyages d'affaires – Annexe B)

Région	Taux à la demande du voyageur	Taux à la demande de l'employeur
Alb., Sask., Man.	17.5	55.5
N.-B., N.-É., Î.-P.-E.	19.0	58.0
C.-B., Ont.	19.5	62.0
T.-N.-L., Qc	19.5	59.5
T.N.-O., Yn, Nt	24.0	68.0

*Les taux de kilométrage sont exprimés en cents par kilomètre.

Repas et indemnités (Programme de voyages d'affaires – Annexe C)

Indemnité	Taux quotidien
Indemnité mixte de repas et faux frais	
Commercial	\$114.13 (\$131.25)
Indemnité de repas	
Déjeuner	\$29.45 (\$33.87)
Dîner	\$28.34 (\$32.59)
Souper	\$49.34 (\$56.74)
Indemnité de faux frais	
Commercial	7.00 \$ (8.05 \$)
Indemnité de déplacements prolongés	
Indemnité mixte	\$107.13 (\$123.20)
Indemnité de transport – retour à la maison la fin de semaine	
Fin de semaine de deux jours	\$328.26 (\$362.50)
Fin de semaine de trois jours	\$492.39 (\$543.75)
Fin de semaine de quatre jours	\$656.52 (\$725.00)
Indemnité d'hébergement	
Particulier/entreprise/institutionnel	50,00 \$ (50,00 \$)

Les indemnités de voyage s'appliquent aux déplacements effectués au Canada. * (Les taux entre parenthèses s'appliquent uniquement aux Territoires du Nord-Ouest, au Yukon et au Nunavut).

*Les taux applicables aux États-Unis sont identiques à ceux du Canada, mais ils sont versés en devises américaines. Pour les voyages aux États-Unis, les taux entre parenthèses s'appliquent seulement à l'Alaska.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de voyages d'affaires dans le site Web du CMNC à www.ncjc.ca/fr/